

# BEAUTIRAN

*le mag*



## CULTURE

La Fête de la musique  
au programme le 21 juin !

## ACTION

Lancement du dispositif  
"Argent de poche"

## CADRE DE VIE

Des investissements inscrits  
au budget pour la voirie communale

## LE MOT DU MAIRE



Madame, Monsieur,  
Au moment où chacune et chacun d'entre nous reprend espoir sur une possible sortie de la crise sanitaire qui contraint nos vies depuis maintenant deux ans, éclate un conflit en Ukraine qui fait des ravages dans les populations et vient affecter directement notre économie

en générant des envolées de prix sur les produits de consommation courante. Des restrictions et fortes hausses sont évoquées à brève échéance.

Dans ce contexte, le conseil municipal vient d'établir et de voter pour 2022 un budget principal particulièrement prudent même si le résultat de l'exercice 2021 affiche de belles économies en fonctionnement. J'aurai l'occasion de vous présenter ces résultats lors de la réunion publique qui se tiendra le 3 mai, à 19h, à l'espace culturel.

Au chapitre de l'environnement, il ne vous a pas échappé que l'équipe municipale s'est lancée dans un vaste programme de préservation de nos espaces naturels et de modification de nos habitudes d'entretien des espaces verts. Nous nous sommes entourés des compétences du département, du CAUE de la Gironde, de la

Madame, Monsieur,

Après plusieurs mois de pandémie et l'arrêt de nombreux projets, enfin, cette année nous paraît propice pour la relance de l'activité culturelle et diverses manifestations.

La bibliothèque développe toujours de nouveaux projets. Le projet Beauti'Ciné a ainsi vu le jour. Cela nous permet, une fois par mois, de proposer une séance gratuite de cinéma aux habitants. Amener la culture à votre porte est notre leitmotiv.

Nous vous donnons également rendez-vous le 21 juin, puisque la municipalité, en partenariat avec le Musée des techniques, organisera la fête de la musique dans le jardin du Musée.

Restant à votre service,

**Valérie Lagarde**, adjointe au maire  
en charge de la Culture

communauté de communes de Montesquieu que je remercie. Nous avons renouvelé l'adhésion à la charte Natura 2000 et travaillons sur nos « espaces naturels sensibles ».

En ce début de printemps, la vie associative reprend enfin ses droits. Le carnaval des écoles, proposé par l'APE, a ouvert le bal en mars avec une très belle manifestation ; notre comité des fêtes reprend sa programmation jusqu'à l'été et la commune renoue avec la fête de la musique qui vous sera proposée en juin.

Dans les faits marquants du dernier semestre, je voudrais souhaiter la bienvenue aux quatre nouveaux élus qui rejoignent l'équipe municipale. Le meilleur accueil leur a été réservé et chacun a rapidement pris ses marques dans les différentes commissions de travail.

Madame, Monsieur, je vous souhaite une excellente saison estivale, espérant d'ici là croiser le plus grand nombre d'entre vous sur les manifestations et animations redevenues possibles.

**Philippe BARRÈRE**  
Maire de Beautiran

## #CULTURE

Une actualité riche : Fête de la musique, Printemps des poètes, Beauti'Ciné, Langue des Signes

p.03

## #JEUNESSE

Election du Conseil Municipal des Jeunes - Dispositif Argent de poche

p.06

## #VIE MUNICIPALE

Nouvelle composition du conseil municipal - Accueil de la mairie

p.09

## #BUDGET

Bilan de l'année 2021 - Le vote du budget 2022

p.10

## #VOIRIE

Les investissements dans la voirie communale  
La commune équipée d'une balayeuse

p.12

## #URBANISME

Le Plan local de l'habitat - Dématérialisation des procédures d'urbanisme

p.13

## #ENVIRONNEMENT

Verger communal, gestion différenciée des espaces verts, Natura 2000 et espaces naturels sensibles

p.14

## # SOLIDARITÉ

L'analyse des besoins sociaux - Une nouvelle vice-présidente

p.15

## # VIE LOCALE

Une centenaire, des Beautiranaïens distingués  
Les dates du Café du maire, les colis des seniors, nouveaux arrivants...

p.17

## # VIE PRATIQUE

Horaires de bricolage, services du CCAS, ouverture de la mairie, numéros utiles

p.19

## #À L'AFFICHE

p.20

Magazine municipal d'informations de la commune de Beautiran

**Directeur de la publication** : Philippe BARRÈRE / **Rédaction** : Anne-Sophie PERSILLON et la commission "Communication" / **Crédits photos** : Anne-Sophie PERSILLON et la commission "Communication" / **Impression** : Korus Impression / **Conception** : Agence Sapiens (C. Kerforn, S. Mokni)

# TROIS CONCERTS AU PROGRAMME DE LA FÊTE DE LA MUSIQUE

## BEAUTIRAN RENOUÉ AVEC LA FÊTE DE LA MUSIQUE !

Le 21 juin, la municipalité, en partenariat avec le Musée des techniques donne rendez-vous au public beautiranaï pour une soirée « musique » pour tous les âges ! Un concert pour les enfants suivi de deux groupes, Famous Rogues et Gamy, sont à l'affiche. Tout se passera dans le jardin du Musée des Techniques. Un espace de restauration avec des food trucks sera installé.

## À PARTIR DE 18h30, DANS LE JARDIN DU MUSÉE DES TECHNIQUES

### LE PROGRAMME



> À 18 h 30, dans le jardin du Musée des techniques, **Florian Delabracherie**, "Le jardinier musicien".

« La musique est le miroir de nos émotions. Elle rentre par les oreilles et ressort par les pieds. C'est du moins ce que croit Florian, un jardinier musicien, qui cultive un jardin sonore plein de vitamines et de poésie. Dans son monde, les clochettes produisent des graines de notes qu'il aime déguster jusqu'à la dernière sonorité. Les instruments de musique font la fête et les escargots rencontrent des drôles de pommes pour le meilleur et pour le rire ».



### FAMOUS ROGUES

Le duo bordelais Famous Rogues prendra le relais et distillera une musique blues folk country au son de l'harmonica et de la guitare folk et dobro. Les deux musiciens, Vincent Vergnes et Pierre Gonzalez, se connaissent par cœur, forts de vingt-cinq ans de complicité musicale.

Dans l'esprit de la Fête de la musique, créée en 1981, l'entrée à ces trois concerts est bien sûr GRATUITE !



### GAMY OU LA CHANSON FESTIVE

Le groupe bordelais Gamy signe son troisième album avec "Poussières d'Etoiles". « Une petite merveille artistique à l'énergie toujours aussi débordante ».

Cet album « a l'amour de la chanson française de son papa, le groove contagieux de ses tontons, l'esprit festif et guinguette des cousins-cousines, pas toujours très sages ».

Les six acolytes embarquent le public, avec bonne humeur, dans leur univers aux sonorités entre rock et reggae, valse et ballades. Ils promettent de donner à chacun l'envie de danser et de chanter !



## BEAUTI' CINÉ SE PROJETTE DANS L'AVENIR !

Avec déjà huit projections à son actif, Beauti'Ciné s'est pleinement inscrit dans la politique d'animation culturelle de la commune. Le projet sur lequel s'était engagée la municipalité a vu le jour. La programmation, élaborée par l'équipe de Beauti'Ciné, réunissant des bénévoles, des élus ainsi que la bibliothécaire, séduit de plus en plus les Beautiranaïses et Beautiranaïses.

### DIVERSITÉ DES FILMS PROPOSÉS

Le collectif de Beauti'Ciné a pris le parti de sélectionner des films « *originaux et touchants* », affirme Marielle Corbin, conseillère municipale



Marielle Corbin, conseillère municipale déléguée à la bibliothèque, et Laurence Pillet, bibliothécaire, travaillent ensemble avec Beauti'Ciné sur les projections et plus généralement sur l'animation à la bibliothèque

en charge de Beauti'Ciné, « *des films qui nous ramènent à des valeurs qui nous sont chères : le lien intergénérationnel, la parité, l'éducation, la solidarité...* ». Loin des blockbusters, la programmation choisie fait la part belle aux réalisations, peut-être moins connues, mais qui participent « *à une éducation à d'autres formes artistiques* », ajoute Marielle Corbin en prenant pour exemple la projection du film d'animation japonais de Mamoru Hosoda "Le garçon ou la bête".

### GRATUITÉ

La municipalité prend à sa charge la totalité du financement de cette action : location des films, équipements (vidéoprojecteur et écran), frais techniques...

Toutes les projections sont gratuites. Un souhait formulé par les élus, « *afin de rendre accessible la culture au plus grand nombre* », affirme Valérie Lagarde, adjointe au maire en charge de la Culture.

### LIEU DE VIE

Voir un bon film tout en partageant un moment avec l'ensemble des spectateurs, en discutant après la séance ou en écoutant des intervenants invités par Beauti'Ciné... c'est aussi ce que souhaitent les organisateurs en programmant ces projections. Mieux. Pour rompre avec l'actualité anxiogène, l'équipe a même eu l'idée d'organiser une semaine des « *films positifs, les bonnes nouvelles du monde* »...

### LES PROCHAINES DATES

**Jeudi 12 mai, à 20h**, à l'espace culturel, «Les nouveaux sauvages», réalisé par Damián Szifrón.

**Samedi 17 septembre**, projection en lien avec les Journées du patrimoine.

**En octobre**, semaine des "films positifs" les bonnes nouvelles du monde», avec la projection de quatre ou cinq films.

**Pour plus de renseignements :**

beauticine@mairie-beautiran.fr

www.mairie-beautiran.fr ; 05.56.67.42.16



# LA LANGUE DES SIGNES DÉPLOYÉE À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La commune accueillant des Beautiranaïsiens, la municipalité s'est engagée à développer la langue des signes et à faciliter l'accès aux manifestations municipales aux personnes sourdes à travers une traduction réalisée par Hélène Cabrolier, conseillère municipale bilingue.

Une nouvelle étape a été franchie avec la mise à disposition, à la bibliothèque, d'un fonds « culture sourde », comprenant divers ouvrages et qui est amené à s'enrichir.

Afin de continuer à travailler sur l'accessibilité de la structure municipale et à développer les échanges avec l'ensemble des usagers de la bibliothèque pour « *en faire un lieu intergénérationnel, ouvert à tous et valorisant la mixité* », un Café-signes a vu le jour.

D'autres animations sont programmées : lectures signées, ateliers artistiques bilingues,

découverte du chant signé... « **Deux interventions sont également prévues à l'école élémentaire, en juin, auprès de tous les élèves** », précise Hélène Cabrolier.

La municipalité a également inscrit, au budget de cette année, l'achat d'une boucle magnétique qui sera installée à la bibliothèque. Ce système permettra d'amplifier le son pour les personnes malentendantes appareillées, pour une meilleure écoute à l'accueil de la bibliothèque et de la mairie.

Une tablette est déjà à disposition des usagers et permet d'accéder aux applications numériques avec des vidéos signées.

Enfin, plusieurs projets sont envisagés, notamment une projection cinéma autour de la culture sourde, un spectacle bilingue pour tout public et une formation à la Langue des Signes Française, reconnue comme une langue à part entière depuis 2005.



**UN FONDS "CULTURE SOURDE"** - Une étagère, visible immédiatement depuis l'entrée de la bibliothèque, est entièrement dédiée au fonds « culture sourde », avec notamment des livres (BD, romans, mangas, documentaires), des dictionnaires de LSF et bébé-signes, des DVD en LSF ou sous-titrés en français, des livres numériques, des applications, des contes adaptés en LSF, des poésies signées... La couleur de référence de cette étagère est le bleu ciel, couleur du drapeau sourd.



## LE PRINTEMPS DES POÈTES, UNE ŒUVRE COLLECTIVE !

C'est un des (rares) bienfaits de la pandémie. Dans l'impossibilité d'organiser la manifestation en intérieur, l'équipe municipale et la bibliothèque ont repensé les modalités de cet événement culturel. Depuis deux ans, le Printemps des poètes s'affiche ainsi dans les rues de la commune. Toutes celles et ceux qui le souhaitent y participent : les écoles, centres de loisirs, bénévoles, tricoteuses, habitants, associations... Au fil du temps, la manifestation prend un peu plus d'ampleur et se transforme ainsi en œuvre collective ! La poésie sous toutes ses formes s'expose dans le village et l'égayé avant l'arrivée des beaux jours. Cette année, les enfants, nés en 2021, ont également eu droit à leur premier recueil de poésie, offert par la municipalité !



## BILAN POSITIF POUR LE CINQUIÈME CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Elu en 2019, le Conseil Municipal des Jeunes a dû, comme tout un chacun, composer avec les contraintes sanitaires, ce qui a, on s'en doute, perturbé leur mandat. Pour autant, les jeunes conseillers municipaux peuvent se targuer d'avoir tout de même un bilan très positif. Ainsi, la table de jeu a vu le jour. Aux Jardins du Languit, on peut désormais jouer aux dames ou aux échecs et lorsque les plantations auront poussé profiter de l'ombre grâce à la tonnelle que les jeunes avaient imaginée.

### VISITE AU SÉNAT

Durant ce mandat, les élus ont eu aussi la possibilité d'aller au Sénat, à Paris, accueillis par Laurence Harribey, qu'ils avaient rencontrée précédemment, et par Hervé Gillé, tous deux sénateurs.

L'équipe du CMJ s'est également investie dans la collecte des produits d'hygiène féminine au profit du Secours populaire ainsi que dans les cérémonies mémorielles, organisées par la municipalité !



# LES JEUNES BEAUTIRANAISES ET BEAUTIRANAIS APPELÉS AUX URNES !

## QUI ?

Les jeunes Beautiranaïses résidant à Beautiran et âgés de 10 à 13 ans dans l'année civile.

## QUOI ?

Election du sixième Conseil Municipal des Jeunes de Beautiran.

## OÙ ?

Dans la salle du conseil municipal, à la mairie.

## QUAND ?

Vendredi 13 mai, de 16h30 à 18h30.

## COMMENT ?

Les jeunes concernés doivent venir retirer leur carte d'électeur à l'accueil de la mairie au plus tard le 11 mai, munis d'une pièce d'identité.

À cette occasion, ils peuvent, s'ils le souhaitent, se porter candidat pour devenir conseiller municipal jeune.

Le dossier à remplir est disponible à l'accueil de la mairie et sur le site :

[www.mairie-beautiran.fr](http://www.mairie-beautiran.fr)

Le jour de l'élection, il suffit de venir avec un document attestant de son identité et sa carte électorale.

Des isoïrs seront installés pour l'occasion dans la salle du conseil municipal.

Deux bulletins seront remis à chaque électeur : un bulletin sur lequel seront inscrits les noms des filles, un second celui des garçons, afin de respecter la parité. Le treizième siège sera attribué à celui ou celle arrivé(e) en 7<sup>ème</sup> position et ayant le plus de voix. En cas d'égalité de voix, le siège sera attribué au candidat le plus jeune.



ÉLECTION DU  
CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

**VOTE**

Pour les jeunes âgés  
de **10 à 13 ans**

Vendredi 13 mai  
16h30 - 18h30

Mairie de Beautiran  
Salle du conseil municipal

cmj@mairie-beautiran.fr mairie-beautiran.fr

## INSTALLATION

### DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Comme pour les adultes, après les élections, aura lieu la séance "d'installation" du CMJ. Les conseillers éliront alors leur président(e) et deux vice-président(e)s. La réunion, ouverte au public, aura lieu le 21 mai, à 11h, à la mairie.

Toutes les informations concernant le Conseil Municipal des Jeunes et les élections sont disponibles sur le site [www.mairie-beautiran.fr](http://www.mairie-beautiran.fr)

## LE DISPOSITIF "ARGENT DE POCHE" LANCÉ SUR LA COMMUNE !

Permettre aux jeunes de se faire un peu d'argent de poche, tout en donnant de son temps pour l'intérêt général à travers des missions réalisées dans la commune, tel est l'objectif du dispositif, déjà existant au niveau national, lancé cette année par la municipalité avec l'action "Argent de poche".

### COMMENT ÇA MARCHE ?

Les jeunes, âgés de 16 ou 17 ans effectuent de petits travaux, par demi-journée de 3 h 30, durant les vacances scolaires. En contrepartie, ils reçoivent 15 € par demi-journée, tout en découvrant le milieu professionnel. Ils peuvent s'inscrire à 20 demi-journées par an, soit un total de 300 €.

Les missions sont en lien avec les services municipaux : techniques, administratifs, communication, entretien, bibliothèque...

*« Au-delà du gain financier, l'idée, grâce à ce dispositif, est de permettre aux adolescents d'avoir une première expérience professionnelle, de prendre conscience du travail réalisé dans la commune »,* précisent Laetitia Quessada, conseillère municipale, en charge de cette action, et Valérie Lagarde, adjointe au maire à la Jeunesse.

Durant leur mission, les jeunes sont encadrés par le personnel communal. Afin de respecter la réglementation du travail, les participants ne sont jamais amenés à prendre des risques ou à utiliser des outils motorisés.

Le dispositif débutera dès cette année, pour une première période allant de la mi-juin au 30 juillet pour les vacances d'été et du 24 octobre au 4 novembre.



*La commission Jeunesse, animée par Valérie Lagarde, a travaillé sur ce dispositif, géré par Laetitia Quessada, conseillère municipale.*

## JE VEUX PARTICIPER

### LES ÉTAPES :

- 1 - Je retire un dossier d'inscription à l'accueil de la mairie, disponible également sur le site [www.mairie-beautiran.fr](http://www.mairie-beautiran.fr)
- 2 - Je transmets le dossier complet à la mairie
- 3 - Je m'engage et accepte les conditions de cette action, en signant un contrat de participation
- 4 - La commission municipale en charge de la Jeunesse m'attribue une mission. Je ne choisis pas ma mission
- 5 - Je réalise la mission puis je me rends à la mairie pour être indemnisé(e) sur présentation de l'attestation de participation remplie et signée. Je recevrai alors 15 € en espèces, par demi-journée travaillée.



## NOUVEAUX ÉLUS ET NOUVELLES FONCTIONS AU CONSEIL MUNICIPAL

Après le départ de quatre élus municipaux, Denis Bouic, Christelle Huillet-Ricard, Claire Perrain et Lionel Pezat, l'organisation au sein du conseil municipal a été modifiée.

Quatre adjoints entourent le maire Philippe Barrère : Valérie Lagarde est en charge de la Jeunesse et de la Culture, Christian Nicol est adjoint à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire, Lyliane Boiret, en charge des associations, des fêtes et cérémonies et des solidarités et Bernard Tartas a en charge la technique.

Trois conseillers municipaux délégués ont été nommés par le maire : Marielle Corbin, déléguée à la bibliothèque, Jean-Luc Pinton, à la voirie et Jean-Louis Schmitz à l'environnement et au développement durable.

Quatre nouveaux élus ont fait leur entrée au sein du conseil municipal : Pascale Buchot, Sarah Le Cordonnier-Fleury, Bernard Guillemain et Sylvie Perpigna-Iban.



## COMMISSIONS MUNICIPALES

Les commissions municipales ont été également modifiées. Chaque élu avait le choix de s'impliquer dans celles-ci.

- **Commission Administration générale - Communication** : Philippe Barrère, Valérie Lagarde, Christian Nicol, Lyliane Boiret, Bernard Tartas, Fabien Brassié, Bernard Guillemain, Laetitia Quessada.
- **Commission Associations - Fêtes et cérémonies** : Lyliane Boiret, Pascale Buchot, Marielle Corbin, Cristina Mazet, Christophe Prigent.
- **Commission Culture** : Valérie Lagarde, Marielle Corbin, Hélène Cabrolier, Christian Nicol, Jean-Louis Schmitz.
- **Commission Jeunesse** : Valérie Lagarde, François Bodin, Pascale Buchot, Laetitia Quessada, Sylvie Perpigna-Iban, Arnaud Soyer.
- **Commission Technique** : Bernard Tartas, Christian Nicol, Jean-Luc Pinton, Jean-Louis Schmitz, Hélène Cabrolier, Bernard Guillemain, Sarah Le Cordonnier-Fleury, Arnaud Soyer.
- **Commission Solidarités** : Lyliane Boiret, Fabien Brassié, Cristina Mazet, Sylvie Perpigna-Iban, Christophe Prigent, Arnaud Soyer.

### ACCUEIL À LA MAIRIE

Virginie Encarnaçao a été recrutée à l'accueil de la mairie. Avec Sylvie Lemaire, déjà en poste, l'agente municipale, précédemment employée dans une autre collectivité, a pour mission de renseigner les administrés mais aussi de gérer l'état-civil, les formalités scolaires ou encore l'urbanisme.



# OBJECTIFS ATTEINTS POUR L'ANNÉE 2021 !

*La plupart des investissements inscrits l'année dernière au budget ont été réalisés. Une satisfaction pour l'équipe municipale dont c'était, en 2021, la première année en gestion complète...*



La réunion du vote du budget débute toujours par le bilan budgétaire de l'année écoulée et permet de faire un point sur le travail accompli.

## QUEL BILAN POUR 2021 ?

**En investissement**, seuls les remplacements des chaudières des écoles n'ont pas pu être lancés en raison de problème de disponibilité de matériel. *« Ces travaux vont glisser sur 2022 »*, précise le maire, Philippe Barrère. Les autres lignes inscrites au budget ont été réalisées. Elles concernent notamment l'aménagement des espaces de vie extérieurs : extension des jeux, tables, bancs, plateau de baby-foot aux Jardins du Languit, déploiement de mobilier urbain à Calens et aux Aulnes.

Des équipements ont été également achetés, comme la balayeuse, un camion, un écran et projecteur à l'espace culturel ou encore un tableau numérique à l'école maternelle.

Dans le domaine de la voirie, 2021 a vu la finalisation du giratoire des Ponts avec

l'embellissement par la commune ainsi que la sécurisation des abords. La tranche 2 de la Cab (convention d'aménagement de bourg) est en phase de finalisation (impasse de la passerelle et La Ruette).

Des travaux de toitures ont été engagés et terminés (espace culturel, écoles, mairie), tout comme le remplacement des douze projecteurs au sodium de la salle polyvalente de la Plaine des Sports par des dispositifs à LED et participent de la politique engagée de réduction des coûts énergétiques.

Dans le domaine de l'assainissement, la remise en état des lits de roseaux et la construction de quatre lits supplémentaires à la station d'épuration ont été également réalisés.

Enfin, le projet de verger communal est sorti de terre et attend de porter ses fruits...

**En ce qui concerne le fonctionnement**, le maire, Philippe Barrère, souligne *« un chiffre très satisfaisant avec une baisse de 3,36 % des dépenses à caractère général*

*par rapport à 2019, 2020 restant une année fortement perturbée, ne pouvant faire référence ».*

La mise en place « d'un contrôle de gestion resserré » a permis une baisse des dépenses sur les articles de l'énergie, de la téléphonie, des affranchissements postaux, des consommables, carburants, prestations extérieures, assurances notamment, malgré les hausses générales de prix.

*« En revanche, sur la masse salariale, nous subissons un effet Covid inévitable aux écoles et au centre de loisirs lié aux dispositifs d'encadrement renforcés obligatoires et aux cycles de nettoyage quotidien nécessaires... Est venu s'ajouter un double poste au service comptabilité afin d'anticiper un départ en retraite, et une création nécessaire de poste au service administratif »*, précise le premier magistrat de la commune ».

Malgré tout, la municipalité enregistre pour cette année 2021 un excédent de fonctionnement de 260 477 €.

# VOIRIE ET RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : LES PRIORITÉS DU BUDGET 2022

Le budget de l'année 2022 a été voté à l'unanimité. Il s'équilibre en dépenses et en recettes à 2 609 785,46 € en fonctionnement et à 1 510 431,82 € en investissement.

Une nouvelle fois, les élus ont décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition locale qui s'élèvent à 38,79 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et à 60,22 % pour la taxe sur les propriétés non bâties. « *Les taux communaux s'appliquent sur les bases de l'Etat qui augmentent chaque année* », précise le maire Philippe Barrère.

## CE QU'IL FAUT RETENIR...

« *Le sujet préoccupant reste la forte augmentation annoncée des coûts de l'énergie. Les deux écoles restent les bâtiments les plus énergivores de la commune* », affirme le premier magistrat de la commune.

Ainsi, au budget 2022 sont inscrites plusieurs actions : remplacements de menuiseries dans les établissements scolaires, « *planifiés sur plusieurs exercices budgétaires* » et poursuite des travaux sur les toitures et d'isolation (bibliothèque, Café de la Gare, studio de danse et salle polyvalente à la Plaine des Sports).

L'éclairage public de la RD 214 va passer en bi-puissance (diminution de la luminosité la nuit). Une large part du budget est également consacrée aux travaux de voirie (lire en page 12) avec la requalification des rues de Crabey et Figuey ou encore le busage de la RD 1113



Avant la séance du vote du budget, une réunion de travail est organisée avec l'ensemble des élus du conseil municipal

et la réalisation d'une piste cyclable le long de la Route des Landes. « *Nous contractons un emprunt de 270 000 € pour couvrir ces dépenses sans que cela ne modifie la courbe descendante de l'endettement par habitant* », souligne le maire.

L'entretien des bâtiments communaux est, chaque année, programmé. Cette année, le rez-de-chaussée de la Maison des associations, les sanitaires du club house et de l'AS Football seront rénovés. Des travaux de plomberie sont aussi prévus.

Dans le domaine social, les élus ont augmenté de 15 000 € l'enveloppe financière attribuée au Centre communal d'action sociale

Au chapitre de l'animation de la commune, au-delà des subventions aux associations, la municipalité consacre une part budgétaire pour l'organisation du Festival Méli-Mélo, de la Fête de la musique, du feu d'artifice du 13 juillet, des Journées du patrimoine, Beauti'Ciné, des rendez-vous de la bibliothèque ou encore les colis des seniors, la semaine "Temps libre" et le concert de Noël... À la restauration municipale, qui assure les repas des écoliers, des centres de loisirs et des

seniors qui bénéficient du portage de leurs repas à domicile, des investissements vont être engagés pour renouveler le matériel : four, armoire froide et cellule de refroidissement, lave-vaisselle...

Afin d'évoquer l'ensemble de ces sujets et plus globalement d'être à l'écoute des administrés, la municipalité a décidé d'organiser la rencontre "Vous avez la parole...", mardi 3 mai, à 19h, à l'espace culturel. L'occasion d'échanger avec les élus...

Vous avez la Parole...

Rencontre avec vos élus

2022  
03 MAI

Espace Culturel  
Beautiran

19h

BEAUTIRAN  
mairie-beautiran.fr  
05.56.67.06.15



Soumises aux conditions météorologiques, à l'urbanisation et au trafic routier croissant, les routes font l'objet de dégradations permanentes.

A Beautiran, la municipalité a choisi d'en faire une priorité en termes d'investissements. La commission Technique, animée par Bernard Tartas, adjoint au maire, et Jean-Luc Pinton, conseiller municipal délégué à la voirie, travaille sur ce dossier.

« *Nous avons fait un état des lieux des 17 kms de voirie dont la commune assure l'entretien. Il en ressort que notre voirie a beaucoup souffert des intempéries, générant des fissures et des ornières. Une opération de "pontage de voirie" va être engagée pour colmater ces fissures et maintenir en état le réseau routier* », affirment Bernard Tartas et Jean-Luc Pinton.

Parallèlement, comme elle s'y était engagée, l'équipe municipale a lancé le projet de restructuration des rues Crabey et de Figuey. Une étude préliminaire a été réalisée. Cette fois, la voirie sera entièrement refaite et les sens de circulation pourraient changer. « *Nous allons bien sûr associer les riverains à ce projet* », ajoute le conseiller municipal délégué.

Autres grands chantiers, le busage du réseau des eaux pluviales le long de la RD 1113, « *qui permettra de sécuriser les accès aux habitations et le passage piétonnier* ».

## VOIRIE : TRAVAUX ET ENTRETIEN DE LA CHAUSSÉE



## UNE BALAYEUSE NÉCESSAIRE À L'ENTRETIEN DES ROUTES

Afin d'entretenir les 17 kms de voirie communale et d'éviter les engorgements des bas-côtés, les élus beautiranaïens ont choisi d'acheter une balayeuse de voirie mécanique. « *Les épisodes pluvieux colmatent rapidement les avaloirs et caniveaux. Nous pouvons ainsi intervenir immédiatement* », souligne le maire. « *Le choix s'est porté sur une machine à tracteur, calibrée pour notre linéaire. Les balayeuses autonomes ayant un coût environ trois fois plus élevé, génèrent des coûts d'entretien spécifiques*

*et présentent une trop faible autonomie en version électrique pour le moment. Enfin, nous avons bien sûr regardé de près la disponibilité des consommables (brosses) et leur prix. Cet équipement nous permet de ne plus subir les délais aléatoires de la prestation extérieure* ».

Depuis le début de l'année, la balayeuse passe dans les rues de la commune les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredis de chaque mois. D'autres passages auront lieu plus aléatoirement selon les nécessités.



# DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'URBANISME

C'est un nouveau service qui n'est pas sans satisfaire les personnes ayant des demandes d'autorisations d'urbanisme à effectuer ! Depuis le début de l'année, celles et ceux qui le souhaitent peuvent déposer leur dossier par voie dématérialisée. Il reste toutefois possible de déposer son dossier "papier" à l'accueil de la mairie.

- 01 Je crée un compte sur : <https://sigads.cc-montesquieu.fr/guichet-unique>
- 02 Je consulte la rubrique «Quel dossier pour mon projet?» afin de savoir quel dossier déposer : déclaration préalable (DP), permis de construire (PC), permis d'aménager (PA) en fonction des travaux prévus.
- 03 Je complète toutes les rubriques, je numérise chaque document (plan de coupe, plan de masse, notice, photos, etc.) en format pdf et je les nomme.
- 04 Les services de la mairie vont étudier ma demande avant de la transférer au service instructeur de la communauté de communes qui vérifiera si mon projet est conforme aux différents règlements en vigueur sur le territoire (PLU (plan local d'urbanisme), PPRI (plan de prévention du risque inondation)...).
- 05 À l'issue de l'instruction, les services de la CCM font une proposition au maire pour accorder ou refuser la demande. Un dossier complet signé me sera ensuite transmis. Attention : des pièces complémentaires peuvent être demandées interrompant ainsi les délais d'instruction.



# POUR UNE MAÎTRISE DE L'URBANISATION

Lors de la première réunion du conseil municipal de l'année, les élus ont émis un avis favorable au Programme local de l'habitat (PLH).

« Il s'agit d'un document stratégique de programmation élaboré par la communauté de communes qui inclut l'ensemble de la politique locale de l'habitat, pour le parc public et privé et qui est ensuite décliné par commune », précise Christian Nicol, adjoint au maire en charge de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. Il fixe des objectifs jusqu'en 2027, notamment en nombre de logements à construire ou pour répondre aux besoins spécifiques des personnes âgées et des jeunes.

La répartition est fixée par commune. « Beautiran est classée, en raison de la gare, comme «commune centralité relais locale». L'objectif avec le PLH est de maîtriser l'urbanisation, d'adapter l'habitat pour répondre aux problématiques des habitants et aux enjeux environnementaux », précise l' élu.

Ainsi, le PLH prévoit diverses actions, comme, par exemple, la mise en place d'une plateforme territoriale de la rénovation énergétique ou encore le développement des offres d'hébergement pour les jeunes ménages et du parc locatif pour les saisonniers. . .



Dans le cadre du PLH, il est indiqué que le nombre de constructions nouvelles ne devra pas excéder 26 par an jusqu'en 2027.

➔ Pour toute question concernant l'urbanisme, Christian Nicol, adjoint au maire, reçoit sur rendez-vous les administrés et professionnels : 05.56.67.06.15



## DES ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA BIODIVERSITÉ

Ici et là, à Beautiran, des actions en faveur de la préservation de l'environnement et de la biodiversité ont été mises en œuvre.

L'adhésion à la charte Natura 2000 a été ainsi renouvelée. Elle concerne d'une part le bocage côté Garonne et d'autre part, les bords du Gât-Mort. Elle est constituée d'engagements et de recommandations qui visent à préserver les espèces et les habitats naturels et bénéficie, pour sa gestion, du soutien de la communauté de communes.

A la demande de la municipalité, et « *compte tenu de leurs qualités écologiques et paysagères* », les parcelles communales situées en lisière du chemin rural Honoré-Bernard (Route des Palus) et constituées de prairies et de bois ont été intégrées au réseau des Espaces Naturels Sensibles (ENS) de la Gironde. « *Ces espaces, qu'il est nécessaire de préserver et de transmettre,*

*font donc l'objet d'une attention particulière des services du Département* », précise Jean-Louis Schmitz, conseiller municipal délégué en charge de l'Environnement et du développement durable.

Dans le même temps, la gestion différenciée des espaces verts communaux se met progressivement en place. Elle est la conséquence directe de l'interdiction de l'usage des produits phytosanitaires et s'appuie sur une gestion écologique des parcelles : tonte différenciée, végétalisation, fleurissement et fauchage tardif.

Cette action bénéficie des conseils et de l'accompagnement de Sylvie Pauliet du CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement). Cette dernière a ainsi rencontré les élus responsables du projet et les agents communaux concernés. « *Elle a d'ores et déjà pu constater que le travail*



*entrepris par les services techniques était parfaitement conforme à ses attentes et à ses recommandations* », se félicite Jean-Louis Schmitz.

« *Cette démarche est aussi l'affaire de tous* », affirme l'élu, qui souhaite que « *les Beautiranaïses se sentent concernés par ce nouvel environnement et que chaque jardin participe à la préservation de notre biodiversité* ».



## UNE ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX COMME LEVIER D'UNE ACTION SOCIALE DYNAMIQUE

Dans la dynamique du travail amorcé dès le début du mandat, Philippe Barrère, président du Centre communal d'action sociale et les membres du conseil d'administration ont souhaité s'emparer d'un sujet essentiel à la conduite de tout projet d'action sociale : l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS).

Outre, l'aspect réglementaire imposé (article R.123-1 du Code de l'action sociale et des familles, issu du décret n° 95-562 du 6 mai 1995), « *cette démarche sera l'occasion pour le CCAS de se doter d'outils d'analyse performants qui lui permettront de définir les contours d'un cadre d'intervention en cohérence avec les spécificités du territoire de la commune et de ses évolutions* », précise Christophe Prigent, conseiller municipal, en charge de ce dossier.

Pour ce faire, un comité de pilotage a été créé. Il est constitué de Brigitte Laraigné, qui remplace Christelle Huillet-Ricard à la vice-présidence du CCAS, Lylianne Boiret (adjoindue à la Solidarité), Sylvie Perpigna-Iban, conseillère municipale, Maryse Auzas et Monique



Geneste, membres du conseil d'administration du CCAS et Christophe Prigent, conseiller municipal, en charge de l'animation de la démarche.

« *Ce groupe de travail souhaite adopter une méthodologie qui s'appuie sur les réalités sociales et socioculturelles de la commune, et plus largement à l'échelon intercommunal. Il nous faut d'abord établir un diagnostic pour identifier les nouveaux besoins des habitants pour renforcer si nécessaire les services déjà existants ou en créer* », ajoute le conseiller municipal.

Une première réunion du comité de pilotage a permis de présenter le projet. « *Nous allons travailler en concertation avec les habitants* », affirme Christophe Prigent. La prochaine étape consistera à désigner des intervenants extérieurs pour établir un état des lieux.



## UNE PERMANENCE FRANCE SERVICES EN VISIO

Pour faciliter les démarches des administrés, la mairie accueille une permanence France Services.

Ce service intercommunal met à disposition des administrés une offre globale d'accueil et d'accompagnement aux démarches, sur toutes les thématiques de la vie quotidienne. Les conseillères apportent un premier niveau d'information personnalisée et/ou oriente vers les partenaires compétents.

Les bureaux de France Services se trouvent à Léognan (15 cours Gambetta) mais depuis le mois d'avril, une permanence, sous la forme d'une visio conférence, est ouverte à la mairie de Beautiran.

Les personnes intéressées doivent prendre rendez-vous directement auprès de France services : 05.57.96.96.70.

## DES BEAUTIRANAIS DISTINGUÉS

- La doyenne de la commune s'appelle Paulette Carros et a soufflé ses 100 bougies au mois de janvier. Pour l'occasion, le maire, Philippe Barrère, accompagné de Lyliane Boiret, adjointe, sont venus la saluer et lui offrir des fleurs !
- Quatre agentes municipales ont été distinguées de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale. Cette médaille, décernée par la préfète, met à l'honneur les agents du service public travaillant pour l'intérêt général : médaille d'Or : Brigitte Brassié (trente-cinq années au sein du service public) ; Vermeil : Nadine Aggoun et Françoise Lacarriere (trente années) ; Magali Joubert (vingt années).
- Yves Mayeux a reçu la distinction de maire honoraire de la part de la préfète pour vingt ans de mandat en tant que maire et trente-sept années d'élu totalisées.
- Vincent Coynault, président de l'association locale des anciens combattants, vice-président de la section cantonale, a accepté le poste de vice-président de l'association départementale des ACPG-CATM (Anciens combattants association des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc). Il a été également distingué de la médaille du Mérite fédéral.



(ph. archives)

## INSCRIPTION AU REGISTRE CANICULE

Le plan national canicule est mis en place du 1<sup>er</sup> juin au 31 août. Le Centre Communal d'Action Sociale est chargé d'établir, sur un registre, la liste des personnes susceptibles d'être fragilisées en cas de canicule et de la tenir à jour. Sont concernées les personnes de 65 ans et plus, ainsi que les adultes handicapés vivant à leur domicile et qui souhaitent bénéficier d'un suivi en cas de fortes chaleurs. L'alerte canicule est déclenchée uniquement par la préfecture. Elle fait suite à plusieurs jours successifs de fortes chaleurs. Toutes les mairies sont alors informées et contactent les personnes inscrites sur leurs registres.

## BRUITS DE VOISINAGE ET DE BRICOLAGE

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être exécutés, conformément à l'arrêté préfectoral du 22 avril 2016, que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

## COLLECTE DES DÉCHETS

La collecte des déchets ménagers, des déchets verts et des encombrants est de la compétence de la communauté de communes de Montesquieu.

Pour connaître les plannings et pour tout renseignement : [www.cc-montesquieu.fr](http://www.cc-montesquieu.fr) ou 05.57.96.01.22 / 05.57.96.01.24



## LES DATES DU CAFÉ DU MAIRE

Une fois par mois, le samedi, de 8h à 11h, le maire, Philippe Barrère reçoit les administrés dans un cadre moins formel autour d'un café.

**Les dates : 7 mai, 11 juin, 9 juillet, 3 septembre, 1<sup>er</sup> octobre, 5 novembre, 3 décembre.**

**EN CAS D'OUBLI, LE CAFÉ DU MAIRE EST TOUJOURS ANNONCÉ :**

-> sur le site [www.mairie-beautiran.fr](http://www.mairie-beautiran.fr)

-> sur les panneaux lumineux, situés rue de la Papeterie et RD 1113

-> sur la page facebook @Commune-de-Beautiran

Les dates sont également transmises à la presse.

## COLIS DES SENIORS : INSCRIPTIONS DU 1<sup>ER</sup> JUILLET AU 30 SEPTEMBRE

La municipalité offre, chaque année, aux Beautiranaïses et Beautiranaïses un colis gourmand. Il sera distribué par les élus dans le courant du mois de décembre.

**Pour en bénéficier, les seniors, nés avant le 1<sup>er</sup> janvier 1957, doivent s'inscrire entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 30 septembre 2022 :**

- soit en remplissant le formulaire disponible sur le site [www.mairie-beautiran.fr](http://www.mairie-beautiran.fr)

- soit en téléphonant à la mairie (05.56.67.06.15)

- soit par courriel à [contact@mairie-beautiran.fr](mailto:contact@mairie-beautiran.fr), en renseignant les informations demandées : nom, prénom (s), date de naissance, date de naissance (2) pour les couples ; adresse et numéro de téléphone.



## SEMAINE LOISIRS EN TEMPS LIBRE

Initialement programmée au mois de janvier, la semaine « Loisirs en temps libre » a dû être reportée en raison des contraintes sanitaires. La municipalité a décidé de l'organiser au mois de septembre. Cette manifestation s'adresse aux seniors, nés avant le 31 décembre 1956. Au programme : atelier informatique, randonnée, jeux, sophrologie, écriture, généalogie, cinéma, thé dansant... .

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès de l'accueil de la mairie.

## CARTE IDENTITÉ ET PASSEPORT

La commune ne délivre pas de pièce d'identité, ni de passeport.

Pour faire une demande de carte d'identité et/ ou de passeport, il est nécessaire de s'adresser aux communes habilitées, équipées d'un dispositif de recueil et de prendre un rendez-vous auprès des services de ces communes. La liste est disponible sur le site : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr), rubrique Papiers-Citoyenneté

## ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Comme chaque année, la municipalité organise un temps de rencontre avec les nouveaux habitants de la commune. Un premier contact qui permet de faire connaissance avec les élus, de découvrir la commune et les services municipaux présentés par le maire, Philippe Barrère. Cette manifestation a toujours lieu en même temps que le Forum des associations afin que les nouveaux arrivants puissent rencontrer le monde associatif de leur commune !

Les personnes qui auraient emménagé à Beautiran entre septembre 2021 et août 2022 sont invitées à prendre contact avec la mairie au 05.56.67.06.15 ou par courriel : [contact@mairie-beautiran.fr](mailto:contact@mairie-beautiran.fr)



## FORUM DES ASSOCIATIONS

Le rendez-vous de la rentrée de la vie associative, avec le Forum des associations, aura lieu **VENDREDI 2 SEPTEMBRE, À PARTIR DE 16h30**, aux Jardins du Languit. La manifestation permet à la fois de découvrir les activités proposées à Beautiran et de s'inscrire.

ASSOCIATION	CONTACT	TÉLÉPHONE
ACTE	Raymond Herrou	06.07.47.67.63
Amitié et Sourire	Claudette Ratie	06.26.32.15.82
Anciens combattants	Vincent Coynault	07.83.75.56.64
APE	Julie Mercier	06.62.08.35.42
AS Badminton	Philippe Brassié	05.56.67.25.84
AS Beautiran Tennis		07.83.77.57.19
AS Football	Magali Duminil	06.83.16.83.65
AS Karaté	Eric Lavigne	06.26.62.27.08
AS Kung-fu Beautiran	Eric Serre	06.80.92.64.12
AS Pétanque	Pierre Perez	06.10.77.34.35
Atelier Astelle	Sandra Regnier	06.50.23.97.86
Beautiran Sport Nature et Cyclisme	Bruno Miran	05.56.67.00.91
Comité des fêtes	Jean-Marie Laraigné	06.48.52.81.15
Couture Plaisir	Eliane Garuz	05.56.67.26.06
Ecole du cirque		05.56.43.17.18
Gym des Graves	Patricia Pinson	06.14.78.09.61
Gym douce équilibre	Christine Cocuelle	06.75.01.40.81
Jeux d'aiguilles et petites créations	Véronique Coynault	06.03.59.35.57
Les Amis de la Villa Maglya	M-Françoise Micouveau	05.57.97.75.11
Les fresques de l'église Saint-Michel	Martine Guillemain	06.22.26.76.07
Les jardins du Partage	Claire Perrain	06.64.83.11.99
Les Rythmes de l'Aruan	Edite Sebbah	06.81.55.22.02
LM Fit Forme	Lucie Martinez	06.03.34.63.40
MCA	Francine Hosteing	09.81.31.56.73
Plaisirs et Forme en Aruan		07.87.12.94.50
Société de chasse	Florian Dailedouze	06.65.54.77.96
Tous en selle	Patricia Pauly	06.15.93.65.57
Un Temps... Pour Soi	Muriel Puissant	06.62.46.59.06

## ÉTAT CIVIL 2021

### NAISSANCES (\*)

Cléo Matray Gazon, le 30 décembre  
 Maria Salé, le 9 novembre  
 Achille Ropagnol, le 31 août  
 Gabriel Crouzet, le 24 août  
 Romane Mathieu, le 11 août  
 Fabrice Piovani, le 22 juillet  
 Alban Girel, le 31 mai  
 Anaëlle Gloaguen, le 19 mai  
 Eden Neaux, le 17 mars  
 Leila Lafitte, le 10 mars  
 Calypso Brassié, le 3 mars  
 Alice Ladugue, le 9 janvier

### MARIAGES

Maxime Kania et Elodie Feuillerat, le 18 septembre  
 Nicolas Dambon et Marine Verdal, le 28 août  
 Thierry Rogé et Christine Sechet, le 31 juillet  
 Matthieu Grolaud et Marie-Ange Same, le 24 juillet  
 Matthieu Linguin et Laetitia Remazeilles, le 17 juillet  
 Gérard Sigalat et Brigitte Guillon, le 10 juillet  
 Laurent Turowski et Laetitia Camins, le 19 juin  
 Christian Tribhout et Christel Buissé, le 12 juin  
 Jean-Claude Peroteau et Marie Thouzeau, le 6 mars

### DÉCÈS

Patrick Joussant, le 10 décembre  
 Pierrette L'Hospital, le 11 novembre  
 Myriam Barbe, le 27 septembre,  
 Gabriel Doerr, le 25 septembre  
 Christiane Dubal, le 23 septembre  
 Paul Ragon, le 13 août  
 Anne Sobieray, le 9 juin  
 Marie Guillaume, le 28 mai  
 Alexandre Renard, le 27 mai  
 Mathieu Cadet, le 28 février

(\*) Certains enfants, nés en 2021, ne figurent pas sur le carnet, les parents ayant indiqué lors de la déclaration de naissance qu'ils ne souhaitaient pas de parution dans la presse

### L'ACTUALITÉ DE LA VIE ASSOCIATIVE

Les associations disposent d'un espace qui leur est dédié sur le site [www.mairie-beautiran.fr](http://www.mairie-beautiran.fr)  
 Lorsqu'elles transmettent des informations, elles sont publiées sur le site dans la rubrique dédiée aux associations.

## TRIBUNE LIBRE

En application de l'article L.2121-27-1 du CGCT, un espace est réservé, dans le journal municipal, à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale.

### GRUPE VALEURS COMMUNES

Regrettant d'avoir été empêchés par le Maire de participer aux débats et interdits de réunions préparatoires aux conseils municipaux, les élus L PEZAT, C PERRAIN et D BOUIC ont démissionné au bénéfice de S FLEURY, S PERPIGNA-IBAN et B GUILLEMIN. F BODIN reste élu. Pour eux, c'est une expérience démocratique à positiver.

La vente de la parcelle N°171 (attenante au cimetière) rend désormais difficile le stationnement et les demi-tours. Qu'a prévu le Maire pour régler ce problème ? Nous ferons nos propositions. La capacité de ramassage et la gamme de la balayeuse municipale est une déception. Tractée par un tracteur au gazole, elle génère pollution et nuisances. Pourquoi ne pas avoir acheté, comme à Podensac, une balayeuse électrique ?

Nous espérons que l'examen des demandes de subventions des associations pour le vote du budget sera ouvert, bienveillant et équitable. Nous y serons attentifs.

Les élus de Valeurs Communes

## OUVERTURE DE LA MAIRIE

**Lundi** : 10h - 12h / 14h - 19h30 (18h durant les vacances scolaires).

**Mardi, mercredi, jeudi** : 10h - 12h / 14h - 18h

**Vendredi** : 10h - 12h / 14h - 17h

*Durant l'été, du 11 juillet au 20 août*

Du lundi au vendredi : 10h - 12h / 14h - 16h

**Permanences du maire, Philippe Barrère** : le lundi sur rendez-vous de 18h à 20h (pas de permanence en août); café du maire le samedi (voir les dates page 17)

**Bibliothèque municipale** : mercredi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h, jeudi de 16h à 19h et samedi de 9h30 à 12h30.

**Les permanences à la mairie**

- Assistante sociale : le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudi du mois (prendre rendez-vous au 05.57.96.02.60)
- InfoDroits : le 1<sup>er</sup> mercredi du mois, de 14h à 16h, information juridique (prendre rendez-vous au 05.56.45.25.21)
- France Services : sur rendez-vous : 05.57.96.96.70

## SERVICES DU CCAS

**Aide-ménagères** : Intervention des agents du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) auprès des seniors, du lundi au vendredi, de 08h à 19h.

**Repas à domicile** : Livraison à domicile du repas du midi, du lundi au vendredi. Tarifs : de 4,60€ à 6,90€ selon les revenus.

**Téléassistance** : Un service de téléassistance est proposé en partenariat avec Axa-Vitaris.

**Transport gratuit aux courses** : Il a lieu le vendredi, de 14h à 16h. S'inscrire à la mairie.

**Pour tout renseignement : 05.56.67.06.15**

## NOUVEAUX PROFESSIONNELS

Les nouveaux professionnels, dont le siège social est situé à Beautiran, peuvent se faire connaître afin que leurs coordonnées soient indiquées sur le site de la mairie.

C'est le cas de Nathalie Chateau, coach de vie, spécialiste d'Art thérapie, qui a créé Les Clés de soi (06.36.17.33.45), de Camille Rongieras avec Mimi Lab qui propose des ateliers parents-enfants (06.31.25.12.98), d'Anne, coach en couture et cosplay (06.24.88.37.36)

ou encore de Sylvain Picquet qui a ouvert à Beautiran, route de l'Aruan, sa deuxième boulangerie-pâtisserie, « Les Saveurs du Fournil ».

## NUMÉROS UTILES

### SERVICES MUNICIPAUX

**Mairie** : 05.56.67.06.15

contact@mairie-beautiran.fr

**Bibliothèque** : 05.56.67.42.16

bibliotheque@mairie-beautiran.fr

**Centre de loisirs**

“Le Mascaret” : 05.56.67.06.15

alsh@mairie-beautiran.fr

**Point Jeunes** : 07.60.96.52.88

pj@mairie-beautiran.fr

### AUTRES

**École maternelle** : 05.56.67.33.71

**École élémentaire** : 05.56.67.02.92

**Communauté de communes** :

05.57.96.01.20

**Pharmacie** : 05.56.67.53.33

**Gare** : accueil : lundi 7h25 - 12h00

et 15h00 - 18h00 ;

mardi au vendredi : 7h50 - 12h00

et 15h00 - 18h00

**Trésor Public** : 05.56.67.06.64

**Vétérinaire** : François-Xavier Roch :

05.56.67.23.80

### SANTÉ

**Dentistes**

Mme Espeut : 05.56.86.22.38

Mme Pitié : 05.56.67.06.21

**Infirmières**

Florence Baills, Chantal Durand :

06.48.63.29.72

Olivia Etchehoury et Marie Rufo :

06.21.02.35.18

Maud Julien, Sophie Terrenes et Julie

Guevara : 05.56.67.16.65

**Kinésithérapeutes**

M. Labes et M. Roulland :

05.56.67.34.06

Olivier Hombert : 05.56.32.07.60

**Médecins**

Eric Bonnin : 05.56.17.17.57

Pauline Hubert : 05.56.17.17.57

**Orthophonistes**

Audrey Lefeuvre : 07.88.00.94.24

Louise Morineau : 07.83.86.30.09

**Ostéopathe**

Laure Manenti : 06.33.31.98.41

**Podologue**

Julien Lalanne : 07.67.11.77.76

**Psychologue**

Virginie Richard-Lebon : 07.83.37.01.53

**Psychomotricienne**

Alexandra Roche : 06.37.29.70.02

# À L’AFFICHE

## MAI 2022

### LE 1<sup>ER</sup> SAMEDI ET DIMANCHE DU MOIS

Chantier ouvert au public aux Jardins du Partage (06.64.83.11.99).

### MARDI 3

“Vous avez la parole...”, réunion publique organisée par la municipalité, à 19h, à l’espace culturel.

### VENDREDI 6

Goûter de printemps, organisé à la sortie des écoles par l’Association des parents d’élèves (06.62.08.35.42).

### DU VENDREDI 6 AU DIMANCHE 8

Fête locale, organisée par le comité des fêtes. (07.61.56.70.00).

### SAMEDI 7

Exposition des œuvres de l’association “Atelier Astelle”, à la bibliothèque.

### DIMANCHE 8

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945. Cérémonie à 11h30, au monument aux morts, organisée par la municipalité et la section locale des anciens combattants.

### JEUDI 12

A 20h, à l’espace culturel, séance cinéma “Les nouveaux sauvages” avec BeautiCiné (renseignements : beauticine@mairie-beautiran.fr).

### SAMEDI 14

Nuit des musées au Musée des Techniques (renseignements : www.villamaglya.fr).

### DIMANCHE 15

Fête du jardin, journée portes ouvertes aux Jardins du Partage (06.64.83.11.99).

### SAMEDI 21

Sieste musicale, à la bibliothèque (05.56.67.42.16).

## JUIN 2022

### LE 1<sup>ER</sup> SAMEDI ET DIMANCHE DU MOIS

Chantier ouvert au public aux Jardins du Partage (06.64.83.11.99).

### MARDI 7

A l’espace culturel, à 20h, spectacles des “Actillons” de l’association Acte (théâtre) : “Marie des Grenouilles” et “Alice et autres merveilles”.

Entrée libre (06.60.50.87.07) - @ACTEBeautiran

### MERCREDI 8

À l’espace culturel, à 15h, spectacles des “Actillons” de l’association Acte (théâtre) : “Marie des Grenouilles” et “Alice et autres merveilles”. Entrée libre (06.60.50.87.07) - @ACTEBeautiran

### SAMEDI 11

- Aux Jardins du Partage, à partir de 12h : apéro / auberge espagnole (06.64.83.11.99).

- Sieste musicale et exposition “Les grandes figures féminines”, à la bibliothèque (05.56.67.42.16).

### DIMANCHE 12

BeautiRando, organisée par le comité des fêtes : randonnée et repas (07.61.56.70.00).

### MARDI 21

Fête de la musique organisée par la municipalité au Musée des techniques (partenariat).

### SAMEDI 25

Vide dressing et après-midi jeux (05.56.67.42.16)

## JUILLET 2022

### LE 1<sup>ER</sup> SAMEDI ET DIMANCHE DU MOIS

Chantier ouvert au public aux Jardins du Partage (06.64.83.11.99).

## MERCREDI 13

Sardinade, organisée par le comité des fêtes, sur l’esplanade (07.61.56.70.00).

Feu d’artifice, à 23h, au lac, offert par la municipalité (05.56.67.06.15).

## SEPTEMBRE 2022

### LE 1<sup>ER</sup> SAMEDI ET DIMANCHE DU MOIS

Chantier ouvert au public aux Jardins du Partage (06.64.83.11.99).

### VENDREDI 2

Forum des associations aux Jardins du Languit, à partir de 16h30 (05.56.67.06.15).

### SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18

Journées européennes du patrimoine Animations diverses organisées par la municipalité et le Musée des Techniques.

### SAMEDI 17

Projection BeautiCiné, à l’espace culturel en lien avec les Journées européennes du patrimoine.

### DIMANCHE 25

Vide-grenier de rentrée, organisé par le comité des fêtes, sur l’esplanade (07.61.56.70.00)

## OCTOBRE 2022

Semaine des “films positifs”, les bonnes nouvelles du monde», organisée par BeautiCiné : projection de quatre ou cinq films.

Octobre Rose : animations organisées notamment par la municipalité, la bibliothèque municipale, les tricoteuses et Couture Plaisir.

## AU MUSÉE DES TECHNIQUES

Durant toute la saison, le Musée des Techniques propose :

- ses expositions permanentes : toiles imprimées de Beautiran ; l’aéronautique et l’aluminium ; sa galerie des arts et métiers sculptures, photographies, masques, carnaval de Venise, dioramas et Lego ;
- des expositions temporaires : les céramiques et les arts de la table ;
- des ateliers à la carte, le mercredi : cartonnage, jeux de cartes...

Pour connaître toute la programmation en détail : [www.mairie-beautiran.fr](http://www.mairie-beautiran.fr)